

L
e service de presse du Secrétariat international aux attachés de presse
Communiqué de presse sur le Myanmar

Embargo : vendredi 8 octobre 1993 à 00 h 01 GMT

Index AI : ASA 16/10/93

Traduction et diffusion aux sections francophones et au Secrétariat international : LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI -

MYANMAR

@Les atteintes aux droits de l'homme

dans un climat de terreur

Selon un rapport publié par Amnesty International ce jour (vendredi 8 octobre 1993), le Myanmar (ex-Birmanie) vit dans un climat de peur, d'intimidation et de violations généralisées des droits de l'homme.

Au-delà des frontières fermées du pays, les autorités militaires font régner la terreur : des centaines d'opposants politiques sont toujours emprisonnés et les membres des groupes minoritaires, en particulier, sont arbitrairement détenus, torturés et sommairement exécutés. Quelque 2 000 prisonniers politiques ont été libérés au Myanmar au cours des 18 derniers mois. Cependant, souligne Amnesty International, cela ne veut pas dire qu'ils sont réellement libres. En effet, ils font encore l'objet de mesures d'intimidation constantes, sont surveillés par les services de renseignements militaires omniprésents et se voient imposer d'autres restrictions concernant leur liberté.

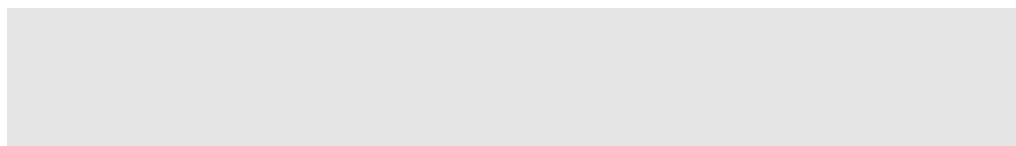
« *Les autorités ont instauré un tel climat de peur que les opposants politiques osent rarement exprimer ouvertement leur opinion. Lorsque c'est le cas, les autorités n'hésitent pas à les arrêter* », a déclaré Amnesty International.

La junte militaire à la tête du Myanmar, le *State Law and Order Restoration Council* (SLORC, Conseil national pour le rétablissement de l'ordre public), s'est rendue coupable de graves violations des droits de l'homme depuis son arrivée au pouvoir en 1988. À l'heure actuelle, ces violations comprennent :

q L'emprisonnement politique

Des centaines de prisonniers politiques, dont au moins 66 sont des prisonniers d'opinion, se trouvent toujours en détention. Parmi eux figure la lauréate du Prix Nobel de la paix, Daw Aung San Suu Kyi, actuellement en résidence surveillée pour la cinquième année consécutive.

q Les procès iniques



Les prisonniers politiques de longue date et les personnes arrêtées récemment purgent des peines auxquelles ils ont été condamnés à l'issue de procès manifestement inéquitables.

q La torture et les mauvais traitements

Les membres des minorités ethniques sont régulièrement appréhendés dans leurs villages ou dans les champs par les militaires, accusés de soutenir les rebelles et sauvagement battus ou à moitié étouffés. Les femmes de ces minorités contraintes de travailler pour les forces armées sont, semble-t-il, fréquemment violées.

q Les morts en détention

Au moins sept nouveaux cas ont été signalés, dont ceux de deux prisonniers apparemment battus à mort.

q Les travaux forcés

Des civils, en particulier des membres des minorités ethniques, sont régulièrement réquisitionnés de manière arbitraire par l'armée et contraints de travailler sans être rémunérés, notamment comme porteurs. Les conditions sont tellement dures qu'ils meurent souvent à la tâche, ou sont tout simplement exécutés quand ils ne sont plus d'aucune utilité.

Historiquement, ce sont les minorités ethniques qui vivent dans les régions frontalières montagneuses du Myanmar qui ont été les principales victimes des violations des droits de l'homme perpétrées par les militaires. Aujourd'hui encore, leurs membres sont torturés, notamment violés, contraints aux travaux forcés, voire tués.

Dans certaines régions, en particulier sur les territoires des Karen, le SLORC se heurte à une opposition armée et réagit en exerçant une répression brutale à l'encontre de la population civile. Les villageois sont arbitrairement réquisitionnés pour servir de porteurs aux militaires et travaillent si durement qu'ils s'effondrent, épuisés. Ils sont alors abandonnés à leur sort ou tués sur le champ par les responsables de leur martyre.

Les travaux éreintants ne sont épargnés ni aux femmes, ni aux enfants. Une mère qui allaitait encore a été forcée à travailler pour l'armée, transportant des sacs de riz sur son dos tout en portant son enfant contre sa poitrine.

Les femmes et les adolescentes utilisées comme porteuses sont également violées. Une jeune musulmane âgée de seize ans a décrit à Amnesty International ce qu'on lui avait fait subir :

« Ils arrivaient, séparaient les filles du reste du groupe et les forçaient à coucher avec eux... Ils étaient tous des brutes avec nous, les filles, ils ne nous traitaient pas comme des êtres humains... Ils nous prenaient tout le temps. »

En dépit de certaines initiatives positives du SLORC – dont l'abolition des tribunaux militaires – prises suite aux critiques de la communauté internationale à propos de sa politique en matière de droits de l'homme, la situation de ces droits au Myanmar est encore extrêmement préoccupante et requiert une attention urgente, a déclaré Amnesty International.

« Le SLORC semble n'avoir ni le souhait, ni la volonté de mettre un terme aux violations des droits de l'homme, qui font désormais partie intégrante des pratiques

de l'armée », a déclaré l'organisation de défense des droits fondamentaux. « Il faut que ça change.

« Les autorités doivent admettre qu'elles sont tenues de faire respecter les normes en matière de droits de l'homme, et cesser de les bafouer. »

FIN DU COMMUNIQUÉ